

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 juin 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL360

présenté par
M. Poisson

ARTICLE 3

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La notion de "chef de file" est inconnue en droit et ne présente pas suffisamment de garanties juridiques.